

Décarbonatation : une eau adoucie dans le bas de Gargenville

Depuis le 3 juin, les Gargenvillois résidant au sud de l'avenue de Paris (RD190) bénéficieront d'une **eau adoucie** grâce à l'**unité de décarbonatation** mise en place à l'usine de Follainville-Dennemont.



Pourquoi la décarbonatation ?

La décarbonatation est une technique qui permet de **diminuer la quantité de calcaire dans l'eau afin de l'adoucir**. L'eau traitée est équilibrée (non-corrosive et suffisamment minéralisée) et sa qualité est assurée par l'Agence régionale de santé (ARS) dans le cadre d'analyses régulières effectuées sur le réseau. Les avantages sociaux, environnementaux et sanitaires d'une eau adoucie sont nombreux : plus agréable et limpide à boire, elle **évite les risques d'irritations ou de dessèchement des peaux**. Boire l'eau du robinet, c'est faire **un geste pour l'environnement** en évitant la consommation de bouteilles plastiques ! Les équipements électroménagers consommeront moins d'énergie et s'useront moins vite ce qui représentera un gain financier, sur leur entretien, pour les foyers.

Dois-je encore m'équiper d'un adoucisseur individuel ? Que faire de mon adoucisseur ?

Grâce à la décarbonatation, vous n'aurez plus besoin d'investir dans un nouvel adoucisseur puisque l'adoucissement sera réalisé collectivement et en amont au sein de l'usine de Follainville-Dennemont.

Si vous possédez déjà un adoucisseur, soit vous décidez de débrancher définitivement votre appareil, soit vous souhaitez le conserver pour un gain additionnel sur l'abattement de la dureté : dans ce cas, **il sera indispensable de faire évoluer le réglage du matériel pour vous prémunir de tout risque de dégradation de la qualité (eau trop adoucie) et des appareils**.

Il sera nécessaire de suivre scrupuleusement les conseils et indications techniques contenus dans les notices des fabricants d'équipement d'adoucissement individuel.

Les modifications principales portent sur :

- La correction de débit du by-pass de l'adoucisseur pour maintenir une dureté cible entre 10° f et 15° f dans le réseau domestique
- La baisse de la fréquence de recharge en sel de régénération car l'adoucisseur aura 2 fois moins de calcaire à enlever

Globalement il est recommandé de ne pas régler vos équipements domestiques

d'adoucissement de l'eau en-dessous de 10°f de dureté calcique, une cible à 15°f étant souvent recommandée.

Par ailleurs, il est également conseillé de poursuivre l'application stricte des consignes des fabricants d'équipements (carafes filtrantes par exemple) afin d'éviter tout risque bactériologique : remplacement régulier des filtres, nettoyage fréquent de l'appareil, etc.

Qu'en est-il des Gargenvillois résidant au nord de la Ville ?

Gargenville a la particularité de dépendre de deux usines différentes. Le nord de la RD190 est alimenté par l'usine de Gargenville tandis que le sud de la RD190 est alimenté par celle de Follainville-Dennemont.

La gestion de l'eau relève intégralement de la compétence de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO). Dans une stratégie globale d'amélioration de la qualité de l'eau et de son acheminement, GPSEO déploie progressivement des unités de décarbonatation dans les usines du territoire. Une étude de faisabilité est actuellement en cours pour l'installation de l'une de ces unités sur le site de Gargenville. Il faudra donc s'armer d'**encore un peu de patience avant que l'ensemble de notre Ville ne bénéficie d'une eau adoucie.**

Documents

[Brochure Décarbonatation : une eau plus douce arrive dans le bas de Gargenville](#)

Liens utiles

[L'eau à Gargenville - GPSEO](#)